

COMMUNICATIONS

Cher(es) et cher(s) propriétaires,

Dans le but de rassurer certains propriétaires inquiets sur les sujets ci-dessous cités, voici quelques informations...

Un conseil syndical est prévu en fin de semaine, pour permettre la réalisation de ces objectifs.

- 1/ APPEL à candidatures pour les postes du président et des conseillers : Rappel
- 2/ Envoi des convocations par RAR
- 3/ Processus en cours concernant la citerne d'Héliopolis
- 4/ Chaussées très glissantes – dont celle du haut du val de l'Ayguade
- 5/ Problématique des sangliers
- 6/ Dernières informations concernant la Favorite

1/ APPEL à candidatures, le rappel

Dans quelques jours, le lundi 9 octobre à 15h sera la date limite de réception des candidatures pour le remplacement du poste de président par intérim et pour le remplacement des postes de conseillers démissionnaires.

RAPPEL : votre lettre doit être envoyée par courrier postal en lettre simple ou en LRAR à :
ASL corniche de l'arbousier, 83400 ILE DU LEVANT

Ou par mail sur un fichier joint à : syndicatdheliopolis@free.fr ou asl@iledulevant-heliopolis.org

Nous avons déjà reçu 2 candidatures pour le poste de président et 4 candidatures pour les postes de conseillers. Nous espérons avoir plus de candidatures. Donc nous lançons encore une fois un appel aux propriétaires intéressés par l'un des postes, une belle occasion pour eux de s'investir pour comprendre, apprendre et participer à la gestion du domaine !

2/ ENVOI DES CONVOCATIONS : Les convocations à la future AGE seront envoyées entre le 09/10/2023 et le 16/10/2023 par courrier RAR avec les bulletins de vote.

Les personnes qui souhaitent récupérer leur convocation au bureau du syndicat, doivent se signaler impérativement avant ces dates afin d'éviter un envoi inutile par RAR, à :

syndicatdheliopolis@free.fr ou asl@iledulevant-heliopolis.org

3/ CITERNE D'HELIOPOLIS, où en sommes-nous ? : La citerne a pu être vidée début septembre et la société ADES nous a rendu un diagnostic assez favorable avec ses préconisations pour une réhabilitation de la citerne dans de bonnes conditions. Selon l'avis de l'ingénieur béton, M. F Moreau : « *Bien que datant des années 40, la citerne a été correctement construite, elle colle à la colline côté nord, aux maisons mitoyennes sur les côtés et le mur de soutènement au sud a un très bon « fruit ». Cependant, il faudra refaire les contreforts côté sud et surtout, reprendre complètement le plafond de la citerne qui est lui, très abîmé.* »

Le dessus de la citerne comporte 2 dalles, la première d'origine, est en mauvais état, elle doit être reprise totalement avec un renouvellement d'IPN. De même les enduits intérieurs doivent être refaits avec des matériaux adaptés (Rapport d'expertise à disposition au bureau).

J'ai déjà demandé une première estimation des travaux. Pour entrer dans le cadre fixé par les 2 dernières assemblées générales, j'attends d'avoir au moins 3 devis. Dès réception de ces devis, si nous entrons dans les limites fixées par l'AGE de mars dernier, nous poursuivrons alors le processus d'achat de cette cuve historique, construite par les Durville pour les habitants d'Héliopolis.

4/ CHAUSSEES GLISSANTES : depuis plusieurs années, au départ de la place du village, la chaussée du val de l'Ayguade est devenue très glissante et plusieurs personnes sont tombées, se sont parfois même cassées le pied ou le bras... La solution n'est pas évidente à trouver et même les bandes « antiglisse » mises au printemps dernier par le Syndicat n'ont pas été suffisamment performantes. J'ai pris conseils auprès de plusieurs entrepreneurs et plusieurs spécialistes. En voici, ci-dessous le résumé :

Pour le haut du val de l'Ayguade, si la solution par des petites marches d'escaliers, là où la pente est la plus forte côté Est, pouvait être une bonne, elle peut s'avérer, en réalité encore plus dangereuse qu'aujourd'hui les nuits sans lune !

Finalement, après plusieurs consultations et différentes possibilités, il semble que le plus efficace et le plus rapide à mettre en œuvre, serait la bande de 60/70 cm de bitume résineux avec du petits graviers mêlés, posés sur un bord de la corniche pour ne pas gêner la circulation des véhicules, semble être la meilleure solution.

Pour les corniches où certaines portions sont très glissantes pour les piétons comme pour les véhicules, un nettoyage au karcher très haute pression (minimum 400 bar) pourra être expérimenté le plus rapidement possible et sera le moins onéreux.

La solution : « râpage du béton par des machines faites pour les travaux des routes » n'est malheureusement pas adaptée au Levant car il s'agit de très gros engins qui ne pourront pas se déplacer aisément sur nos corniches.

La phase d'études étant maintenant terminée, nous allons passer à l'appel aux devis. Quand nous aurons tous les éléments en main, le Conseil syndical prendra les décisions appropriées, pour une mise en pratique dès que possible.

5/ SANGLIERS : Depuis 3 ans maintenant, Julien Poirier est chargé de la destruction des sangliers sur notre domaine. L'an dernier, Julien a signé une convention avec le Syndicat (alors présidé par Gérard Cercet) qui lui a donné plus de moyens (caméras thermiques et autres...), pour prendre en charge la problématique de l'envahissement du Domaine par les sangliers (ceci depuis le confinement de 2020).

Le nombre de sangliers sur Héliopolis est actuellement surveillé par des caméras thermiques que Julien a posé à plusieurs endroits stratégiques.

Selon lui à ce jour, nous aurions 5 ou 6 adultes et une trentaine de marcassins vivants sur le domaine. Grâce aux deux cages prêtées par la DGA, près un sanglier est piégé tous les mois

ou tous les deux mois. Comme il nous faudra rendre ces cages, il est envisageable que l'ASL en achète une. Prochain Conseil syndical.

La semaine dernière, j'ai pu signer une formation pour Julien (prévue pour avril 2024) pour qu'il puisse devenir Garde particulier des bois et forêts. Ce nouveau statut lui permettra de chasser toute l'année. En effet, les sangliers comprennent très vite qu'en été ils ne risquent rien, d'où les passages fréquents sur Héliopolis. La chasse étant très règlementée, ce nouveau statut ne permettra pas à Julien de chasser à l'intérieur des propriétés privées, mais il aura plus de moyens pour intervenir.

6/ Dernières informations concernant la FAVORITE : Suite à ma demande de renseignements concernant les activités de spectacle de la Favorite, Virginie Lorrain, propriétaire de la Mandragore nous a envoyés par cette information : « Je t'informe que le bail de l'association la Favorite prend fin au 15/10/2023 et que compte tenu des désagréments subis cet été et de contraintes logistiques personnelles, nous ne pensons pas renouveler le bail l'été prochain. Ce qui signifie qu'il n'y aura plus d'activités en dehors de la location des chambres par la MANDRAGORE. L'activité de locations saisonnières, nous le rappelons, existait depuis 1974. »

Était joint dans ce mail ce bail de locations saisonnières de 1974 de la Mandragore, il sera à la disposition de ceux qui désireront le consulter.

J'espère, mesdames et messieurs les propriétaires de l'ASL d'Héliopolis, que ce compte rendu vous apportera un peu de soulagement selon les sujets abordés.

En cas de besoin de complément d'informations, je reste à votre disposition.

En vous souhaitant un beau weekend sous le soleil d'Héliopolis...